

Étude des gisements alternatifs au bois, à la haie et aux taillis à très courte rotation (TTCR)



Pour : Pays de Saintonge Romane
Date : 2010
Région : Nouvelle-Aquitaine - **Domaine :** Forêt-Bois

Le Pays de Saintonge Romane (17) a souhaité se faire accompagner par Solagro pour la structuration d'une filière d'approvisionnement bois énergie "alternative" capable d'alimenter les projets de chaufferie bois, avec les acteurs locaux.

Contexte

Depuis début 2009, le Conseil départemental de Charente-Maritime a mis en place une concertation avec les acteurs locaux de la filière bois. Le Pays a participé à la plupart de ces travaux. Cette concertation a permis de faire le point sur les perspectives de la filière à travers un état des lieux général partagé. Il est ressorti des enjeux forts sur le massif forestier de la Saintonge centrale qui correspond en grande partie au territoire de la Saintonge Romane. Le Pays a proposé à l'ensemble de ces acteurs de se positionner comme un territoire « expérimental » pour développer les potentialités des boisements existants. Il propose de contribuer à la structuration d'une filière bois énergie exemplaire en matière de durabilité. Ceci en étroite liaison avec la démarche départementale et le projet fédérateur des CUMA.

Objectifs

Solagro a pour mission d'inventorier les gisements mobilisables en bois énergie, alternatifs à la forêt, à la haie et aux taillis à courte rotation. Les gisements concernés sont donc les co-produits de la viticulture et de l'arboriculture, les connexes de l'industrie du bois de première et seconde transformation, ainsi que les gisements en bois issus de l'entretien des bords de route, des déchets verts et des espaces verts.

Déroulement

Pour chaque gisement, Solagro a :

- évalué le gisement existant par type de matière,
- estimé la part du gisement mobilisable,
- repéré et sensibilisé les acteurs des filières,
- décrit les modalités opérationnelles de l'intégration des différents types de ressources dans la filière bois énergie locale.

Résultats

L'étude a identifié 11 800 t/an de matières potentiellement mobilisables pour l'alimentation d'une filière bois énergie. Ce potentiel correspond à la moitié du gisement initialement identifié. La moitié du gisement serait issue de la viticulture et 60% de ce gisement serait issu de la récolte des sarments. Un gros travail de sensibilisation doit être mené pour permettre la mobilisation de ces gisements. Les institutions locales (FD CUMA, Chambre daAgriculture, CEMES) devront créer une dynamique autour de cette thématique en mettant par exemple en place des groupes de travail ou des expérimentations pilotes. Un certain nombre de viticulteurs ont été identifiés sur le territoire comme souhaitant participer à ce type d'action. La mobilisation de ces matières justifie la mise en place d'une plateforme collective d'approvisionnement. Cette structure permettrait un pré conditionnement optimal des matières (séchage, broyage, déferrage, granulation) pour répondre au mieux aux cahiers des charges « combustible » des différentes chaufferies du territoire. Cette plateforme collective permettrait également de faire des combustibles ciblés ou des mixtes de combustibles permettant de garantir un prix de l'énergie moyen.